

Le recteur de l'académie de Reims

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique de l'Etat ;

VU le décret n° 2011-979 du 16 août 2011 modifiant le décret n° 85-1534 du 31 décembre 1985 fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère de l'éducation nationale ;

VU le décret n° 2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret en date du 25 novembre 2020 par lequel Monsieur Olivier BRANDOUY est nommé recteur de l'académie de Reims ;

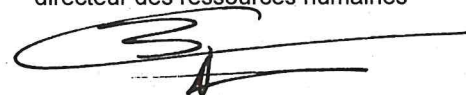
ARRETE

Article unique : sont inscrits par ordre alphabétique au tableau d'avancement d'accès au grade **d'adjoint technique principal de recherche et de formation de 2^{ème} classe** au titre de l'année 2022, les adjoints techniques de recherche et de formation dont le nom suit :

| Nom – Prénom | Affectation actuelle |
|-------------------|---------------------------------------|
| WOLSTROFF Annie | Université de REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE |
| CHIROLI Catherine | Lycée « François Arago » de REIMS |
| | |

Fait à Reims, le 4 juillet 2022

Pour le Recteur et par délégation
le secrétaire général adjoint,
directeur des ressources humaines



Cyrille Bourgerie